



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

\*Edito

### Page 2 :

\*Cérémonie 2 août  
\*M. Philippe BLANC  
à l'honneur  
\*Travaux

### Page 3 :

\*Reprise au Judo Kwai  
\*Marche populaire  
\*Rentrée scolaire  
\*Vide-grenier

### Page 4 :

\*État Civil  
\*Enquête INSEE  
\*Repas des AÎNÉS  
\*Police Intercommunale

### Page 5 :

\*Le périscolaire  
\*Appel aux dons  
\*Bruits

### Page 6 :

\* Le FIL d'ARIANE  
\*Recensement militaire  
\*Révision liste électorales

## ÉDITO

Après un printemps et un été chauds, ensoleillés et encore une fois particulièrement secs voilà l'automne qui apportera son lot de fraîcheur, de vent et surtout de pluie pour le bien être de la nature qui en a bien besoin.

La rentrée scolaire n'a pas connu de changement cette année quant aux rythmes scolaires. Il est possible de revenir en arrière mais cette décision ne doit pas se prendre dans la précipitation et en ce qui me concerne je ne penserai qu'à l'intérêt de l'enfant quand il s'agira de donner mon avis.

Les travaux évoqués dans le JIM de mai sont toujours d'actualité et vous avez pu suivre la construction du mur Grand'rue, la réalisation de la rampe pour l'accès PMR à l'Église qui sera suivie de la mise en place de la porte d'entrée en octobre, ainsi que l'aménagement du trottoir rue de Belfort entre «La Sapinière» et le passage à niveau. Les sols de l'école maternelle sont recouverts par un revêtement en PVC et un abribus neuf est en place à l'angle de la rue des chênes près du cimetière. Les semaines qui viennent verront le changement des huisseries aux écoles (4ème tranche), la démolition du « Mille clubs » et du local Judo qui n'était pas prévue cette année, mais la présence d'amiante dans ces deux bâtiments et l'intervention de l'Entreprise en une seule fois diminuait quelque peu le coût.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la deuxième réunion publique aura lieu le **jeudi 16 novembre à 18 h 30 à la salle polyvalente**, vous pourrez ainsi y découvrir le projet dans son ensemble.

Il me faut évoquer encore une fois, dans le cadre des bruits de voisinage les aboiements de chiens pour lesquels on m'a demandé d'intervenir. Ma politique est très claire en ce qui concerne ces bruits (aboiements ou autres), dès lors que l'on m'appelle et qu'on me signale ces nuisances, je rappelle aux auteurs l'arrêté préfectoral dont vous trouverez le texte en page 5 de ce JIM et fais intervenir la Police intercommunale si nécessaire. Ces incivilités de toute sorte (vitesse excessive, échappements hors normes et autres...) ne doivent pas «pourrir la vie» de la majorité des habitants de la commune.

Le Maire.

## CÉRÉMONIE DU 2 AOUT

Ce mercredi 2 août à 18 heures, de nombreuses personnalités élues ont répondu à l'invitation du maire pour commémorer l'anniversaire de la mort du caporal PEUGEOT : M. BOUQUARD député, M. COTTET du Conseil Régional, M. ROUSSE représentant le conseil départemental, M. MESLOT, Maire de BELFORT et M. GRUDLER, ainsi que des représentants des associations patriotiques.

Rassemblés devant le monument, Portedrapeaux et militaires, élus et Joncherois ont aussi rendu hommage au premier mort de la guerre 1914-1918.

Les allocutions faites par les personnalités relataient le tragique évènement et rappelaient l'importance du devoir de mémoire. Ensuite la flamme a été ranimée et des gerbes ont été déposées.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle communale.



### M. PHILIPPE BLANC à L'HONNEUR

Ancien résistant, engagé volontaire, fondateur du Judo Kwai Joncherey, Grandvillars, Morvillars et Chatenois les Forges, Philippe Blanc a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur pour son engagement associatif et militaire.

L'insigne lui a été remis par Monsieur Michel Viellard, Président des médaillés de la Légion d'honneur du Territoire de Belfort, en présence de Jacques Alexandre Maire de Joncherey, Christian Rayot Président de la CCST et Michel Munch Président des Anciens Combattants.

### TRAVAUX :

L'accessibilité de l'Église est en cours de finition

Le 2 octobre débutera la démolition du Mille clubs et du préfabriqué servant au cours de Judo  
Prolongement du mur partant de la place de la mairie jusqu'à la poste.(Photo ci-dessous)



## REPRISE AU JUDO KWAI JONCHEREY

Suite à la démolition du Mille Club et de la salle de Judo, le judo Kwai a installé son tatami dans la salle située sur le côté gauche de l'Église. Il le partagera avec la section Yoga et la section Équilibre.

Le premier cours de 13 h 00 à 14 h 15 concerne les enfants de 7 et 8 ans et celui de 13 h 00 à 14 h 15 les enfants de 9 à 12 ans. Les inscriptions ont lieu pendant les séances et pendant toute la saison sportive.

Concernant le cours de baby judo (4/6 ans) au dojo de Grandvillars, les inscriptions sont closes.

Les cours sont dispensés par Francis Blanc.

Pour tout renseignement complémentaire : Tél : 06.74.67.32.66 ou blancfr@orange.fr.

A noter la sélection d'un Joncherinois, Antoine RICHARD dans l'équipe départementale qui participera à la finale de la coupe de France catégorie minime à Saint-Quentin en Yvelines le 28 octobre 2017.



## MARCHE POPULAIRE

Le 4 juin 2017

Très bonne participation pour cette 15ème marche populaire organisée par l'association J.S.L.

Avec une température et un ciel clément ce fut une manifestation réussie.

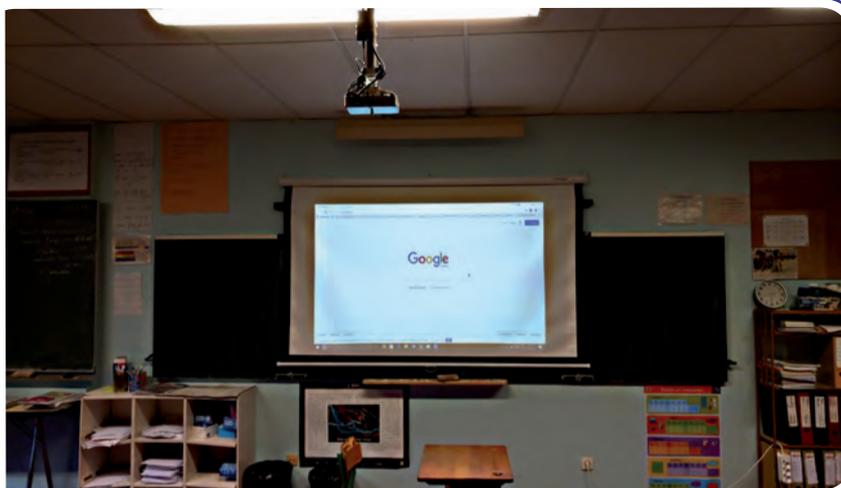


## RENTRÉE SCOLAIRE DEUX CLASSES CONNECTÉES

La rentrée scolaire, c'est l'instant où enseignants, parents et élèves se retrouvent ou font connaissance après les grandes vacances.

Cette année, nous conservons nos 4 classes car l'effectif des élèves est suffisant.

Quelques travaux ponctuels ont été réalisés à la demande des enseignants. Deux classes ont été dotées de matériels informatiques qui permet l'enseignement multimédia par vidéo-projection et internet par wifi.



## VIDE-GRENIER

C'est avec le soleil mais un peu frisquet que la manifestation du Vide-Grenier s'est déroulée dans la bonne humeur et l'ambiance conviviale des rassemblements populaires.

Nombreux étaient les exposants, les cafés et croissants du matin étaient les bienvenus.

La traditionnelle assiette franc-comtoise servie à cette occasion a été appréciée à sa juste valeur.

Un grand merci aux adhérents de l'association J.S.L et aux bénévoles qui ont œuvré afin d'assurer la réussite de ce Vide-Grenier 2017.



## NAISSANCES :



- 02/05/2017 : Adélie, fille de Jérémie MAIGRET et de Marie-Laure SAILLET.  
20/05/2017 : Raphaël, fils de Benjamin MEUNIER et de Bérénice LABEUCHE.  
20/06/2017 : Lexie, fille de Patrick et d'Aurore JOYEUX.  
30/06/2017 : Mélia, fille de Raphaël et de Céline PFAENDER.  
24/07/2017 : Sarah, fille d'Adil KRAMY et de Yasmine EL AYOUCHE.  
31/07/2017 : Téodor, fils de Romaric POUHEY et de Bénédicte BONGIOVANNI.  
12/08/2017 : Lana, fille d'Allan RUBECK et d'Hélène RACINE.  
01/09/2017 : Adam, fils de Geoffrey et Céline GISSAT.



## MARIAGE :



- 17/06/2017 : Hervé René Henri BOCQUET et Fabienne Valérie VOGELSPERGER.  
01/07/2017 : Mickael MONTAVON et Emilie KLEIN.  
15/07/2017 : Frank André Paul JEANNERET et Graziella Patricia Léonie MICHELI.

## DÉCÈS :



- 19/06/2017 : Patrice Bernard Bruno GIRARD né le 03 janvier 1953 à LAXOU (Meurthe et Moselle).  
06/07/2017 : Marie DI LANZON veuve NATALE née le 05 décembre 1931 à VILLAMAGNA (Italie).  
20/07/2017 : Michel Roger BAUDREY né le 30 avril 1933 à BELFORT (Territoire de Belfort).  
24/07/2017 : André Joseph LENTZ né le 14 juillet 1931 à GRANDVILLARS (Territoire de Belfort).  
22/09/2017 : Marius POURTHIER né le 3 juillet 1923 à CUBRY (Doubs).

## ENQUETE INSEE



## Histoire de vie et patrimoine

#EnquêteInsee

du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018

L'INSEE réalise, entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018, une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## REPAS DES AÎNÉS :

Comme chaque année, le C.C.A.S. organise son traditionnel repas des aînés qui aura lieu le

**dimanche 3 décembre 2017 à la salle communale**



## POLICE INTERCOMMUNALE

Une permanence de la Police Intercommunale aura lieu le **jeudi 26 octobre 2017 de 11 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Joncherey.**

## JIM

Bulletin municipal de la commune de Joncherey  
Rédaction : Commission Information  
Photographies : Jacques SALVI  
N° 63 - Septembre 2017  
Imprimé par nos soins.  
Directeur de la publication : M. le Maire de Joncherey

## LE PÉRISCOLAIRE

L'accueil de loisirs périscolaire du sud territoire, site de Joncherey, entame sa 3ème année scolaire.

Le site de Joncherey compte plus de 110 familles adhérentes.

Les TAP (Temps d'activité périscolaire), nous ont permis tout au long de l'année de préparer le spectacle de fin d'année. Ce spectacle a été riche en émotions, a été l'occasion de passer un moment convivial entre tous les partenaires.

Nous avons ouvert pour la première fois le centre en juillet. Au programme, de nombreuses animations variées et ludiques, et surtout un séjour au camping de Joncherey. Nous remercions au passage l'accueil chaleureux que nous ont réservé les gérants.

La rentrée 2017-2018 voit l'arrivée de nouveaux enfants qui vont pouvoir découvrir nos programmes dont nos animations des mercredis (le monde magique pour septembre) et des TAP (avec un nouveau spectacle à la clef)

LYDIE REVEILLON  
DIRECTRICE DU  
PÉRISCOLAIRE  
ET CENTRE DE LOISIRS  
ALPST  
DE JONCHEREY



## APPELS AUX DONS POUR AIDER LES POPULATIONS SINISTRÉES AUX ANTILLES APRÈS LE PASSAGE DE L'OURAGAN IRMA.

La Croix-rouge, le Secours populaire et la Fondation de France ont lancé des appels aux dons pour venir en aide aux populations touchées par le passage de l'ouragan Irma aux Antilles. Afin de répondre à l'urgence et d'envisager l'important travail de reconstruction, plusieurs actions vont être mises en place par la Croix-rouge : installation des liaisons radio, mise en place d'une base logistique pour les premières actions d'urgence - <https://soutenir.croix-rouge.fr/ouragan-irma>

Le Secours populaire français a également appelé «à la solidarité pour venir en aide aux enfants et aux familles qui ont tout perdu. - <https://don.secourspopulaire.fr/urgence-ouragans/~mon-don/>

La Fondation de France a également lancé un «appel à la solidarité nationale» pour secourir «les personnes sinistrées les plus vulnérables dans les îles antillaises, notamment à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Haïti». - [https://dons.fondationdefrance.org/SOLIDARITE\\_ANTILLES/~mon-don/?gclid=EA1aIQobChMI9ZXW28ef1gIVRJ8bCh1uegDsEAAYASAAEgKSu\\_D\\_BwE](https://dons.fondationdefrance.org/SOLIDARITE_ANTILLES/~mon-don/?gclid=EA1aIQobChMI9ZXW28ef1gIVRJ8bCh1uegDsEAAYASAAEgKSu_D_BwE)

Les fonds récoltés permettront de financer, «après la phase de secours et d'urgence immédiate», les projets des associations «qui aideront les familles à reconstruire leur vie - retrouver un toit et des biens d'équipement de base, reprendre une activité».

## BRUITS

l'arrêté préfectoral n° 2015105-0005 du 15 avril 2015 et notamment ses articles 1 et 9 qui stipulent :

« tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit »  
« les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif des animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

## LE FIL D'ARIANE : UNE PETITE BOÎTE QUI PEUT SAUVER LA VIE

Le Lions Club est à l'origine d'une action déjà menée dans diverses régions françaises en direction des personnes, âgées et isolées : équiper chaque personne d'une petite boîte contenant les renseignements nécessaires aux services d'urgence.

### *Mode d'emploi :*

1. Remplir une feuille contenant un certain nombre d'informations personnelles (médicales, personnes à contacter....)
2. Placer cette feuille dans la boîte fournie.
3. Ranger cette boîte dans le réfrigérateur.
4. Coller l'autocollant « Fil d'Ariane » au dos de la porte d'entrée.

### *Fonctionnement :*

- Lorsque les services d'urgence interviennent au domicile des personnes, ils vérifient si l'autocollant est posé sur le dos de la porte d'entrée et dès lors ils savent que les informations dont ils ont besoin sont disponibles dans le réfrigérateur.
- Pourquoi le réfrigérateur ? Car c'est un appareil présent dans tous les foyers.
- Où se procurer cette boîte ? A la mairie



## RECENSEMENT MILITAIRE



Tout français âgé de 16 ans révolus et jusqu'à 25 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile. La personne doit se présenter personnellement, munie :

- de sa carte d'identité en cours de validité,
- du livret de famille de ses parents
- d'un justificatif de domicile (sauf facture de téléphone portable) accompagné de la carte d'identité du titulaire de la facture.

L'attestation de recensement est obligatoire pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis, le baccalauréat, etc ... et ne sera délivrée qu'une seule fois.

Vous pouvez également vous inscrire en vous connectant à <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> ou en allant directement sur le site de la commune [www.joncherey.fr](http://www.joncherey.fr) (onglet démarches en ligne - recensement militaire)

## RÉVISION DES LISTES ELECTORALES

Chaque année, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, la commission de révision des listes électorales est chargée de la mise à jour de ces listes.

Pour ce faire, nous demandons à toute personne se trouvant dans une des situations suivantes de contacter le service élection de la commune par tél au **03.84.36.01.46** ou à l'adresse mail [secretariat.mairie@joncherey.fr](mailto:secretariat.mairie@joncherey.fr) :

- changement de domicile à l'intérieur de la commune
- nouveaux arrivants
- départ de la commune
- changement de situation familiale

Les jeunes qui se sont fait recenser à Joncherey avant 18 ans seront inscrits d'office sur les listes de la commune sans démarches de leur part. Par précaution, merci de vérifier votre inscription avant le 31 décembre 2017 en contactant le service élection de la mairie. En cas de déménagement, le jeune devra procéder à son inscription sur liste électorale de sa nouvelle commune.

Vous avez aussi la possibilité de faire cette démarche par internet en vous connectant à <https://mdel.mon.service-public.fr> où vous pouvez accéder à ces services depuis le site internet de la mairie [www.joncherey.fr](http://www.joncherey.fr) (onglet démarches en ligne - élection)

